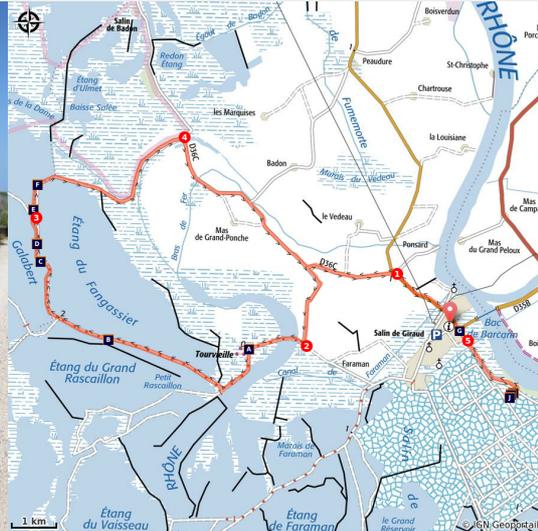


SALIN-DE-GIRAUD - Les trois étangs à vélo

Arles



Cyclistes effectuant le circuit des Flamants roses et du sel (Pauline Daniel - PNR Camargue)

Cette boucle à vélo est l'occasion d'observer les flamants roses dans leur milieu naturel protégé et sous l'influence du sel.

Des flamants roses comme compagnons de chemin et des étangs à perte de vue comme cadre de promenade, cette randonnée permet de se retrouver au cœur de la Camargue ! Vous apprécierez le calme et les grands espaces qu'offre ce parcours. Prenez de la hauteur, depuis le point de vue du sel, pour avoir une vue sur les tables salantes et les camelles : des collines de sel de plus de 10 m de haut.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 5 h

Longueur : 34.6 km

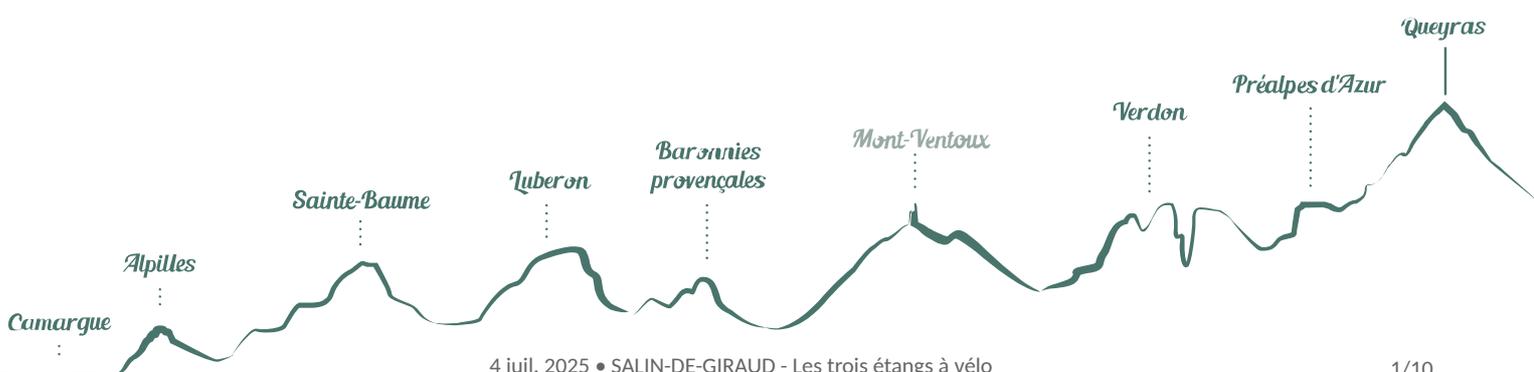
Dénivelé positif : 22 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Patrimoine et histoire,
Point de vue

Accessibilité : VTC



Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Salin-de-Giraud

Arrivée : Salin-de-Giraud

Au départ de l'Office de tourisme de Salin-de-Giraud, rejoindre la D36 en direction d'Arles, puis continuer tout droit pendant 2 km.

1 - Bifurquer à gauche en direction de l'étang du Vaccarès et continuer sur 2 km. Ne pas rater le chemin de gauche pour s'engager en direction de la Bélugue et poursuivre le chemin de la Bélugue.

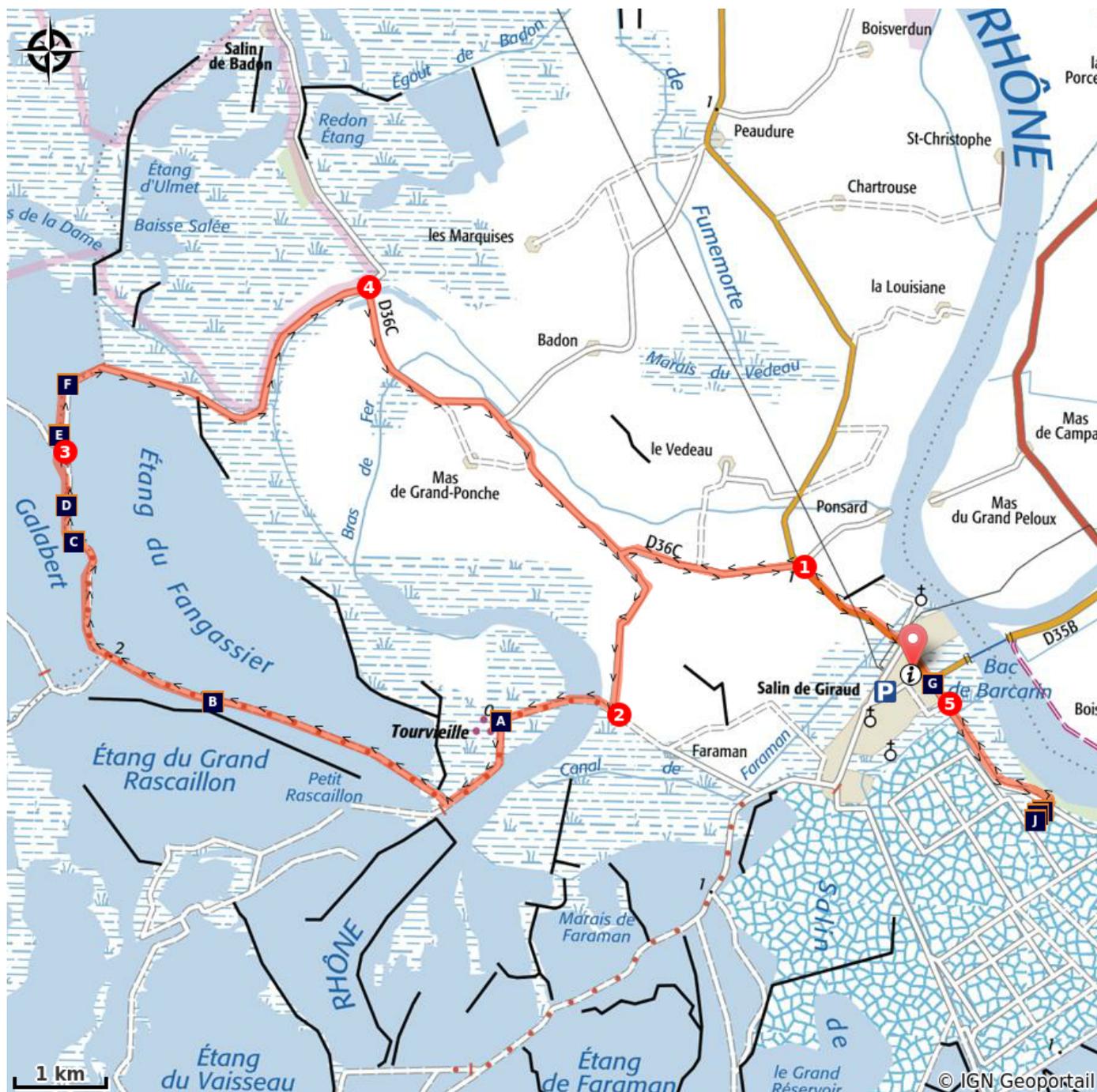
2 - Virer à droite après le panneau stop et emprunter le chemin de terre jusqu'au gabarit voiture en béton. Passer le gabarit (voiture supérieure à 2 m de large) situé devant les ruines de Tourvieille. Continuer sur la piste jusqu'à la barrière à rayures rouges. Passer la barrière et longer les étangs du Fangassier et du Galabert. L'itinéraire est alors accessible seulement à pied et à vélo jusqu'à la prochaine barrière.

3 - Continuer après la seconde barrière et passer devant la cabane de l'observatoire flamant. Poursuivre tout droit sur la piste jusqu'à la route goudronnée, la suivre sur 4 km.

4 - Virer à droite sur la D36c en direction du Mas Saint-Bertrand et de Salin-de-Giraud. Laisser le Mas de Saint-Bertrand sur la gauche et rester sur la route en direction de Salin-de-Giraud. Tourner à droite et regagner Salin-de-Giraud par la route principale, la D36.

5 - A Salin-de-Giraud, emprunter la voie cyclable qui longe la D36d sur la gauche puis la route pour rejoindre le point de vue du sel. Puis revenir à l'Office de tourisme de Salin-de-Giraud par le chemin inverse.

Sur votre chemin...



 La Tourvieille (ou château de la Tourvieille ou tour de Tanpan) (A)

 Les oiseaux migrateurs (C)

 L'aigrette garzette (E)

 L'ancien hôpital (G)

 Le sel (I)

 La salicorne (B)

 Les marais salants (D)

 Le flamant rose (F)

 L'histoire du sel (H)

 Point de vue sel sur les marais salants (J)

Toutes les infos pratiques

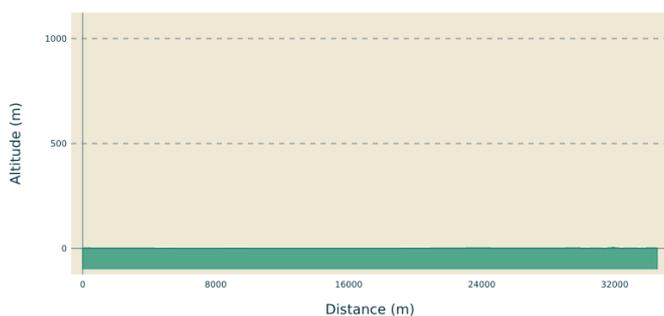
Recommandations

Rester vigilant sur la D36, route fréquentée par les voitures !

Respecter le code de la route sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Circulation difficile sur les chemins de terre et les pistes en cas de pluie ou de montée des eaux.
Parcours difficile en cas de vent.

Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 6 m

Transports

Réseau de transport Envia : Agglo 10 > Arles/
Salin-de-Giraud par Gageron et Villeneuve >>
www.tout-envia.com ; www.pacamobilite.fr

Accès routier

A 38 km au sud-est d'Arles, par la D570 et la D36.

Parking conseillé

Stationnement devant l'Office de Tourisme, Salin
de Giraud ou Parking Boulevard de la Gare, Salin-
de-Giraud

Lieux de renseignements

Domaine de La Palissade
BP 5, 13129 Salin-de-Giraud
palissade@parc-camargue.fr
Tel : +33 (0)4 42 86 81 28
<http://www.palissade.fr/>

OT Salin-de-Giraud
1 Boulevard Pierre Tournayre, 13129 SALIN DE GIRAUD
ot-salindegiraud@arlestourisme.com
Tel : +33 (0)4 42 86 89 77
<http://www.arlestourisme.com/>

Sur votre chemin...



La Tourvieille (ou château de la Tourvieille ou tour de Tanpan) (A)

Au XVe s., la ville fut autorisée par le roi René à construire une tour de défense (1614) à l'embouchure principale du Rhône de l'époque. Moins de 50 ans plus tard, trop distante de l'embouchure du fleuve, la tour devient inutile. Il ne reste que quelques vestiges visibles au cœur d'un terroir, où la végétation salée domine à perte de vue. Cet édifice a été inscrit monument historique en 1933 et intégré au patrimoine du Conservatoire du littoral en 2008 qui prévoit de le sauvegarder et le valoriser.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



La salicorne (B)

La salicorne est une plante halophile (aimant le sel) caractéristique de la sansouïre. Les feuilles sont remplacées par des petits segments emboîtés les uns dans les autres. Ceux des extrémités stockent l'excédent de sel et la plante s'en débarrasse périodiquement. Cette plante récupère aussi l'eau de pluie qu'elle stocke dans ses parties charnues pour abaisser la concentration en sel dans ses tissus. Des espèces annuelles sont comestibles : les tiges récoltées au printemps, sont croquantes et salées.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



Les oiseaux migrateurs (C)

Grâce à sa tranquillité et aux ressources alimentaires qu'ils y trouvent, la Camargue est un carrefour de voyage pour les oiseaux migrateurs. Deux grandes saisons rythment l'année. Septembre voit arriver d'Europe du nord et de l'est les migrateurs transsahariens qui préparent leur périple vers l'Afrique. Ils sont rejoints peu après par les canards et les milliers de passereaux qui, eux, resteront l'hiver dans les marais. Dans le même temps, s'enfuient de Camargue vers des contrées plus chaudes des espèces sédentaires, comme le flamant.

Crédit photo : Capucine Ser - PNR Camargue



Les marais salants (D)

Les marais salants sont des étangs aménagés (partènements) dans le but de permettre la concentration des eaux en chlorure de sodium. Des sociétés fabriquent, à partir de ce chlorure de sodium, de la soude caustique nécessaire à la fabrication du savon de Marseille. Ces marais, du fait de leur étendue et de leur richesse en invertébrés, sont des zones appréciées par les oiseaux, notamment par le flamant rose qui y trouve une nourriture abondante et y passe le plus clair de son temps.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



L'aigrette garzette (E)

L'aigrette garzette est l'un des oiseaux les plus communs de Camargue. Plumage blanc, pattes noires et doigts jaunâtres la rendent facilement identifiable. En plumage nuptial, la nuque des adultes s'orne de deux huppées d'une vingtaine de centimètres et leur dos de longues plumes soyeuses très fines aux barbes séparées. Aujourd'hui très répandue dans la moitié sud de l'Europe, cette espèce était au bord de l'extinction au début du XXe s., chassée pour ses plumes qui décoraient les chapeaux.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Le flamant rose (F)

Emblème de la Camargue, le flamant rose doit en partie sa couleur aux pigments de carotène contenus dans sa nourriture (crustacés, algues et invertébrés). Cette espèce se déplace autour de la Méditerranée mais c'est en Camargue qu'il y a la plus importante population, unique îlot de reproduction. Dès le printemps, ils nichent en colonie, le mâle et la femelle couvent à tour de rôle l'unique œuf déposé dans un nid de boue. Gris à la naissance, il volera vers 10 semaines et deviendra rose vers 3 ans.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



L'ancien hôpital (G)

Ernest Solvay était un précurseur social, il a intégré un système de sécurité sociale. De ce fait les ouvriers de chez Solvay bénéficiaient d'une protection sanitaire et sociale. Le projet hygiéniste d'Ernest Solvay se traduit dans le paysage par des équipements comme l'hôpital et les bains-douches. Un médecin et une sage-femme ont été engagés. De plus, une pharmacie a été aménagée et des caisses sociales étaient proposées. L'aventure sociale de l'usine Solvay s'associe à son histoire industrielle.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



L'histoire du sel (H)

L'exploitation du sel remonte à l'Antiquité mais elle a pris une tournure industrielle au XIXe s. avec l'installation de l'usine Péchiney dont la fabrication première était celle de la soude. Un approvisionnement en sel marin étant nécessaire, Henri Merle, entreprit la création de l'exploitation de Salin-de-Giraud. Le développement des besoins de chlore et de soude entrainèrent la croissance de l'exploitation. Aujourd'hui, la compagnie qui exploite le site est celle des Salins du Midi.

Crédit photo : Julien Faure - PNR Camargue



Le sel (I)

En Camargue, le sel est très largement présent dans le sol. La proximité de la mer et la nature des terrains plats et très argileux favorisent l'extraction du sel de mer par évaporation de l'eau. Il se cultive et se récolte à la fin de l'été sur d'immenses étendues, appelées les "salins", sous l'effet conjugué du soleil et du vent. L'or blanc est ensuite levé en longues buttes d'une dizaine de mètres de haut, appelées camelles, puis lavé, essoré, broyé, conditionné, et expédié.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



Point de vue sel sur les marais salants (J)

Un point de vue unique sur le salin de Giraud qui couvre 6000 ha et produit environ 450 000 tonnes de sel chaque année. Entre juin et septembre, de vastes parcelles remplies d'eau d'un très beau rose nacré scintillant au soleil apparaissent. La couleur rose de l'eau des tables salantes provient d'une algue microscopique vivant dans la Méditerranée. Sur la gauche, on aperçoit les « camelles », collines de sel de plus de 10 m de haut. La production du salin de Giraud est destinée au salage des routes.

Crédit photo : Opus Species - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

